



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 1 mars 2021

Réunion du comité de suivi régional France Relance Secteur : Tourisme

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a présidé, le **1^{er} mars 2021**, en visio-conférence, avec Jean-Louis Guilhaumon, vice-président de la Région Occitanie, en charge du Tourisme et du thermalisme, représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le comité de suivi régional France Relance dédié au Tourisme. Les principaux acteurs de la filière ainsi que le Président de la chambre régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et le Directeur régional de l'ADEME étaient conviés.

Le secteur du tourisme est priorité dans le cadre du plan France Relance, en région Occitanie. En effet, avec 30 millions de touristes par an, l'Occitanie est la première région de France en termes de fréquentation touristique par les Français. L'impact économique de la crise sanitaire actuelle, sur ce secteur touché de plein fouet, implique une mobilisation forte de la part des acteurs économiques, des collectivités locales et de l'État pour accompagner sa reprise.

L'ensemble des actions du plan de relance sont mises à contribution pour permettre la relance du secteur :

- **les outils du plan de soutien**, tels que le Fonds de solidarité, l'activité partielle et les prêts garantis par l'État. Au seul titre du Fonds de solidarité, les secteurs de l'hébergement et de la restauration ont déjà bénéficié de plus de 400 millions d'euros d'aides de l'État en Occitanie ;
- **le plan tourisme** qui mobilise des outils spécifiques de financement de la Banque des territoires, de BPI France et de la Région Occitanie,
- **les aides aux entreprises du plan de relance**, notamment les aides à la numérisation sur le portail France Num et les soutiens à la transition écologique des entreprises ;
- **les dotations à l'investissement local**, qui ont pour effet de favoriser l'attractivité touristique des sites en Occitanie.

Des **aides spécifiques de l'État du plan de relance territorialisé** seront mises à contribution, dans les semaines qui viennent, à hauteur de **2 millions d'euros** dans le soutien à l'investissement local pour des opérations à fort impact touristique sur 2021 et 2022. Détaillés par le **sous-préfet à la relance chargé du sujet tourisme à la préfecture de région, Thibaut Felix**, ces soutiens seront dirigés à la fois vers :

- le massif des Pyrénées, où des projets structurants de valorisation touristique seront financés dans le cadre de la Relance ;
- le littoral, où un appel à projets spécifique va être lancé avec la Région Occitanie ;
- le tourisme rural.

L'ADEME gère par ailleurs un **fonds pour le « tourisme durable »**, afin d'accompagner plus spécifiquement les restaurateurs et les hébergements hôteliers dans le développement de la transition écologique. Une enveloppe de 50 millions d'euros est mobilisée au niveau national, dont l'Occitanie bénéficiera avec une attention particulière pour le site de Lourdes, très affecté par la crise. Les restaurateurs et hébergements hôteliers d'Occitanie seront accompagnés par des partenaires territoriaux spécialement désignés à cette fin. Le contenu de ce fonds a été présenté par Camille Fabre, Directeur Régional de l'ADEME.

Le préfet a tenu à souligner l'implication de l'État, grâce au plan France Relance, dans le soutien du développement touristique régional tout en aidant ce dernier à s'adapter aux enjeux d'avenir. L'État agit au plus près du terrain et s'adresse à tous les types d'activités.

Jean-Louis Guilhaumon a rappelé la mobilisation sans faille de la présidente de Région, Carole Delga, en faveur du secteur touristique régional en détaillant les mesures lancées par la Région avec notamment le Fonds tourisme Occitanie doté de 111 millions d'euros en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, ou encore le fonds L'OCCAL avec 9 millions d'euros d'aides aux acteurs de la montagne et 5,4 millions d'euros au secteur du thermalisme. Il a enfin confirmé la contribution au futur Contrat de Plan État/Région 2021/27, qui comprend également un volet touristique important.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31